



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Insensible à la mobilisation des enseignants comme à celle des parents, le Recteur réitère sa proposition de répartition académique injuste !

Malgré une grève massive des enseignants du premier degré à l'appel de SNUipp-FSU 23 le lundi 16 janvier et après une mobilisation sans précédent des parents d'élèves en Creuse aujourd'hui mardi 24 janvier, le Recteur reste sourd. Il s'entête dans le choix d'une répartition injuste entre les départements de l'académie et sans ambition pour le Service Public d'Education Nationale en Creuse, niant le mal-être des enseignants qui doivent gérer tous les jours les absences non-remplacées et occultant le droit à l'éducation des enfants creusois.

En effet, comme lors du premier Comité Technique Académique, il a décidé d'attribuer les 10 postes alloués à l'Académie à la Haute-Vienne ! Pire, comble d'injustice, il attribue aussi à la Haute-Vienne, les 5 postes fléchés « convention rurale », seul département de l'académie n'en ayant pas signée ! Les organisations syndicales ont naturellement rejeté unanimement une seconde fois cette dotation académique insuffisante. **La Creuse ne disposera pas de postes en plus d'enseignants à la rentrée prochaine.**

Comment espérer qu'avec une dotation nulle, la situation du département sera meilleure l'année prochaine ? Qu'en sera-t-il de la prise en charge de la difficulté scolaire ? Quid de la crise du non remplacement ? De la formation continue des enseignants ?

Après cette dotation nulle pour la Creuse, il est fort à craindre que la carte scolaire soit rude. D'ailleurs, Madame la DASEN, a commencé à prendre contact avec nombre de mairies pour envisager des fermetures de classes.

La rentrée 2017, dernière rentrée préparée sous le quinquennat Hollande qui avait fait du Primaire une priorité, était pourtant l'occasion de voir enfin se concrétiser la mise en place des dispositifs de Loi de Refondation de l'école.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 23 restera mobilisé, continuera d'exiger un service public de qualité permettant la réussite de tous les élèves et mettra tout en œuvre pour atteindre cet objectif !

Contact : SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53